

temps, ou que le voyant flatté, il ne se rende à la fin incurable. Je ne desire pas, Madame, que vous me fassiez ce tort de croire que je parle comme n'estant point intéressé en cette perte. Ce que mon païs doit à l'illustre maillon dont vous estes sortie. Ce que toute la France, &c. *Monsieur D'Hervey*

en cette perte. Ce que mon païs doit à l'illustre maillon dont vous estes sortie. Ce que toute la France,



L E T T R E S D E M O N SIEVR DE PLASSAC.

L'IMPRIMEVR

A V L E C T E V R.

Il soy conseille de se retirer de la Cour, & de fuir les lieux deshonestes.

LETTRE PREMIERE.

Cette lettre ayant été trouvée impassante parmy les papiers de feu Monsieur de Moliere, je le ay voulu donner comme celle d'ipur remplir quelques pages de cette feuille.

Vous risquez l'iniüstice et maistresse du siecle, & qu'il semble que les honestes gens n'ont été faictz que pour desplaire à la fortune; je te prie, Erafte,

Z